



Description du concours d'entrée de la Langue Française

Le concours d'entrée aux facultés d'**Education**, **Communication** et le département de la **Traduction**, de l'**Université Jinan** comporte une épreuve de langue française qui permet d'évaluer les capacités en langue des postulants.

L'épreuve de langue française porte essentiellement sur la capacité de l'étudiant à comprendre un texte de niveau moyen et à répondre à des questions portant sur la compréhension du texte et de son vocabulaire

Ainsi, l'épreuve de français comprend :

- 1) des questions sur texte, **20%** de la note.
- 2) des questions de vocabulaire, **10%** de la note.
- 3) des questions de grammaire, portant sur un certain nombre de règles fondamentales, **30%** de la note.
- 4) une production écrite, **40%** de la note.

Le texte est choisi de façon à pouvoir être appréhendé de manière globale, sans que la méconnaissance éventuelle de tel ou tel mot soit un obstacle rédhibitoire à leur compréhension.

Le vocabulaire utilisé dans ces différentes questions est celui du français fondamental: tout mot n'appartenant pas à cette liste fait l'objet d'une note qui en indique le sens.

La production écrite ne doit pas dépasser une vingtaine de lignes. La note qui lui est attribuée portera non seulement sur les idées mais aussi sur la structure des phrases, le vocabulaire utilisé et surtout sur l'orthographe. Attention donc aux fautes de dictée!

Bonne chance à tous.